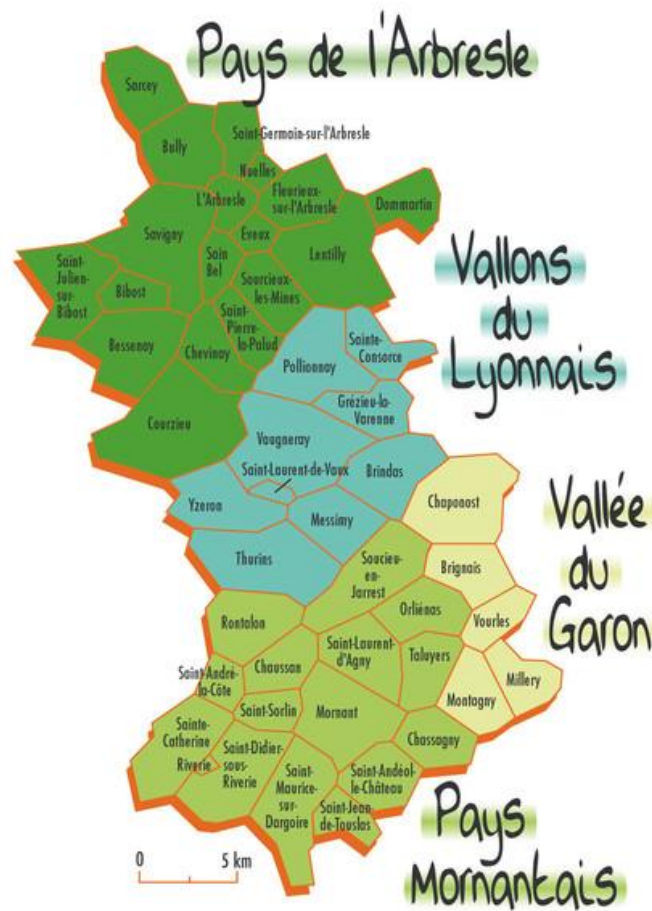


Panorama de l'Économie Sociale et Solidaire sur le Territoire de l'Ouest Lyonnais en 2010

Source : données INSEE CLAP 2010 – Observatoire
National de l'ESS – CN CRES



Contenu

I.	Présentation des chiffres généraux de l'économie sociale et solidaire en 2010	4
II.	Poids de l'économie sociale et solidaire dans l'économie locale en 2010.....	5
III.	Poids de l'ESS dans l'économie locale en 2010 pour chaque communauté de communes du Territoire Ouest Lyonnais.....	6
	➤ Carte du poids de l'ESS dans l'économie locale de chaque communauté de communes du Territoire Ouest Lyonnais	7
IV.	Comparaison territoriale en 2010 du poids de l'ESS à l'échelle nationale, régionale, départementale et infra départementale.....	8
	1) Comparaison supra départementale	8
	2) Comparaisons infra départementales : un poids plus important, à l'exception du CDDRA Monts du Lyonnais	9
V.	Répartition par secteur d'activité des établissements en 2010.....	10
	1) Poids de l'économie sociale et solidaire dans l'économie de chaque secteur	10
	2) Répartition des établissements de l'ESS par secteur d'activité	11
VI.	Répartition par secteur d'activité des effectifs au 31/12/2010.....	12
	1) Poids de l'économie sociale et solidaire dans l'économie de chaque secteur	12
	2) Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité.....	13
VII.	L'effectif moyen de l'ESS en 2010 dans le Territoire Ouest Lyonnais	14
VIII.	Les principaux établissements employeurs sur le Territoire Ouest Lyonnais en 2010	15
	1) Les établissements de l'ESS les plus importants en termes d'effectifs.....	15
	2) Agriculture	15
	3) Industrie et construction.....	15
	4) Commerce	16
	5) Hébergement et restauration	16
	6) Activités financières et d'assurances	16
	7) Soutien aux entreprises.....	16
	8) Enseignement.....	17
	9) Santé humaine.....	17
	10) Action sociale.....	17
	11) Culture	18
	12) Sport et loisirs.....	18

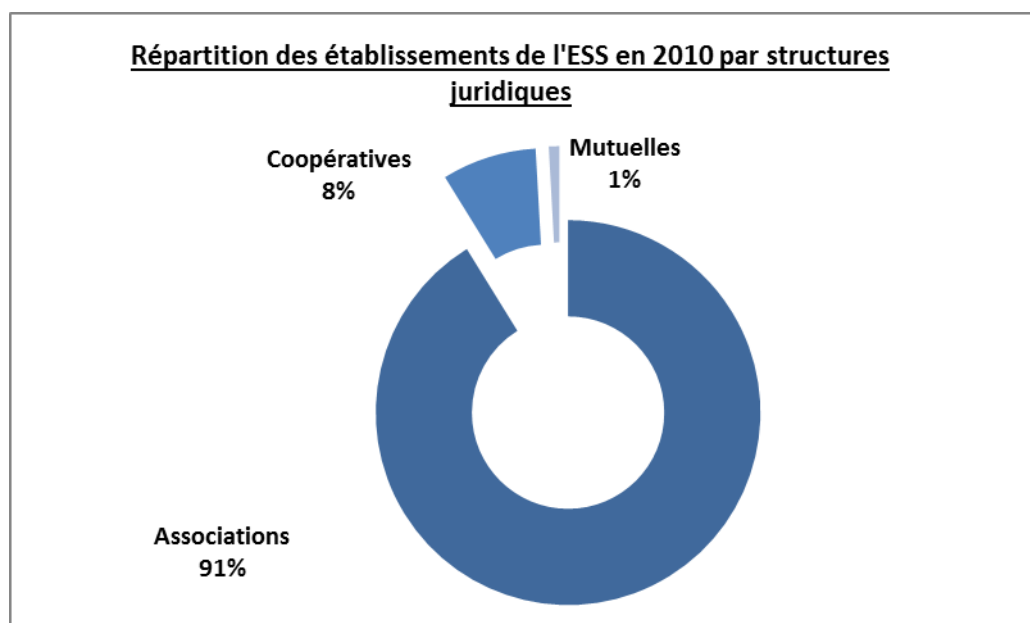
13)	Autres activités et non-classés	18
IX.	Complément méthodologique	20
1)	Glossaire	20
2)	Note méthodologique du panorama de l'économie sociale et solidaire dans le Territoire Ouest Lyonnais	24
3)	Abréviations.....	27
4)	Sources pour les établissements le plus importants.....	27

I. Présentation des chiffres généraux de l'économie sociale et solidaire en 2010

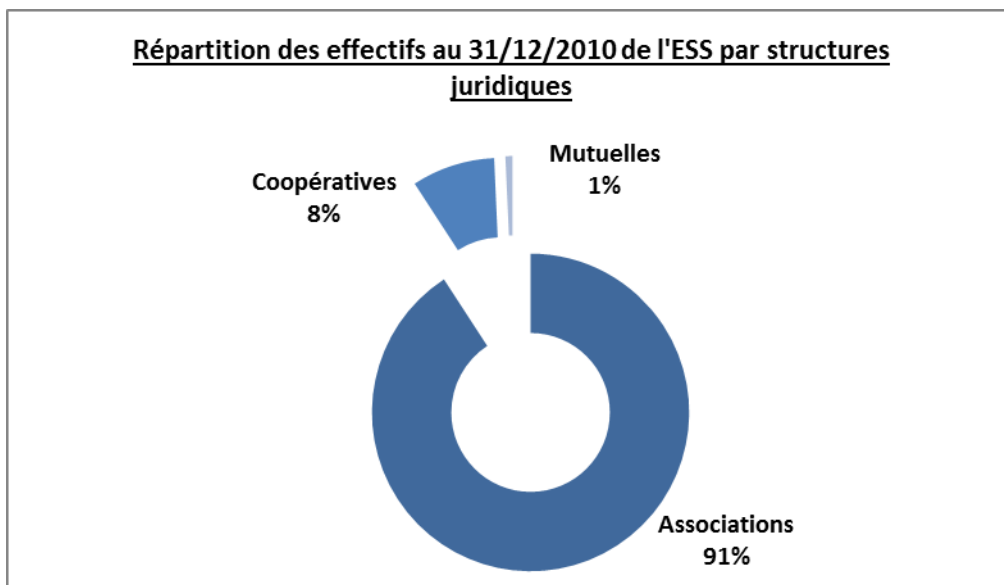
Année 2010	Nombre d'établissements	Effectifs au 31/12	Nombre d'ETP	Rémunération brute annuelle en €
Associations	413	4442	3485	88 187 585
Coopératives	36	415	390	6 363 076 ¹
Mutuelles	4	35	30	s
TOTAL	453	4892	3905	102 387 913

En 2010, le Territoire Ouest Lyonnais compte 453 établissements de l'Economie Sociale et Solidaire. Le nombre total de salariés travaillant dans ces établissements s'élève à 4 892 personnes, ce qui correspond à 3 905 en équivalent temps plein.

Près de 91% des établissements et des effectifs au 31/12/2010 de l'ESS sont des associations. Les mutuelles représentent 1% des établissements et des salariés de l'ESS, tandis que les coopératives représentent 8%. La catégorie juridique de l'ESS « fondation » n'est pas représentée sur le Territoire de l'Ouest Lyonnais.



¹ Données manquantes en termes de rémunération pour les coopératives, au niveau de la CC des Vallons du Lyonnais et de la CC du Pays de l'Arbresle. Ainsi, la somme 6 363 076 euros représente la rémunération brute annuelle dans les coopératives dans la CC de la Vallée du Garon et la CC du Pays Mornantais.



II. Poids de l'économie sociale et solidaire dans l'économie locale en 2010

Nombre d'établissements de l'ESS	Nombre total d'établissements dans le Territoire Ouest Lyonnais	Poids des établissements de l'ESS dans l'économie locale
453	4 324	10,5%
Effectifs au 31/12	Nombre total des effectifs dans le Territoire Ouest Lyonnais	Poids des effectifs l'ESS dans l'économie locale
4 892	31 281	15,6%
Nombre d'ETP	Nombre total d'ETP dans le Territoire Ouest Lyonnais	Poids des ETP de l'ESS dans l'économie locale
3 905	27 297	14,3%
Rémunération brute annuelle totale de l'ESS	Masse salariale totale dans le Territoire de l'Ouest Lyonnais	Poids en masse salariale des entreprises l'ESS dans l'économie locale
102 387 913	853 145 656	12,0%

III. Poids de l'ESS dans l'économie locale en 2010 pour chaque communauté de communes du Territoire Ouest Lyonnais

Année 2010 Territoire Ouest Lyonnais	Poids de l'ESS en termes d'établissements	Nombre d'établissements de l'ESS	Nombre d'établissements dans l'économie locale
CC des Vallons du Lyonnais	11,2%	98	878
CC de la Vallée du Garon	7,9%	106	1343
CC du Pays de l'Arbresle	11,6%	142	1227
CC du Pays Mornantais	12,2%	107	876

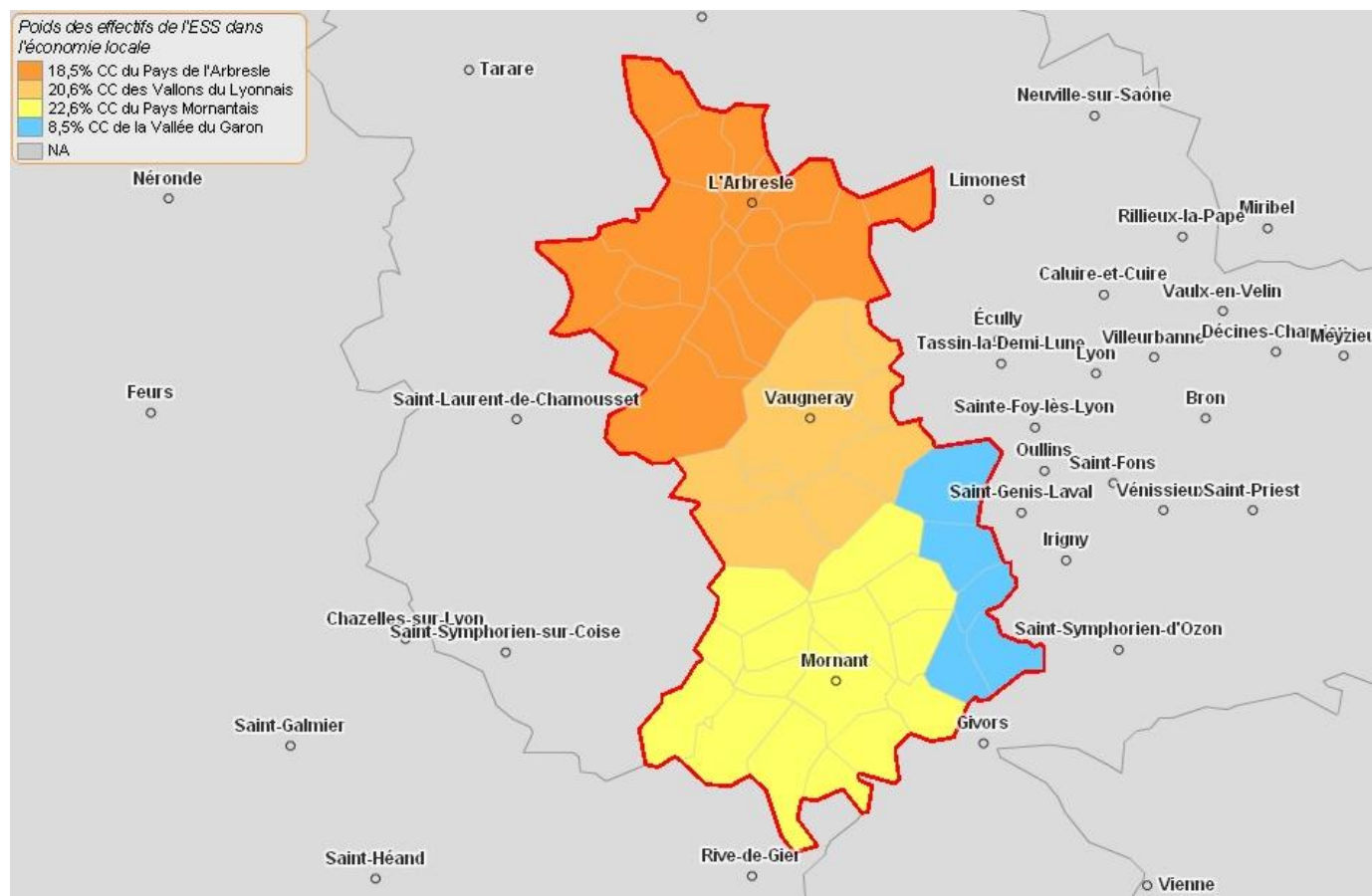
Année 2010 Territoire Ouest Lyonnais	Poids de l'ESS en termes d'effectifs au 31/12	Effectifs au 31/12 de l'ESS	Effectifs au 31/12 dans l'économie locale
CC des Vallons du Lyonnais	20,6%	1188	5780
CC de la Vallée du Garon	8,5%	1034	12156
CC du Pays de l'Arbresle	18,5%	1565	8454
CC du Pays Mornantais	22,6%	1105	4891

Année 2010 Territoire Ouest Lyonnais	Poids de l'ESS en termes d'ETP	Nombre d'ETP dans l'ESS	Nombre d'ETP dans l'économie locale
CC des Vallons du Lyonnais	18,8%	928	4938
CC de la Vallée du Garon	7,7%	824	10652
CC du Pays de l'Arbresle	16,9%	1252	7428
CC du Pays Mornantais	21,1%	901	4279

Si les effectifs de l'ESS sont compris dans une fourchette similaire allant de 1 050 à 1 500 salariés, nous pouvons remarquer une grande disparité en termes de poids de l'ESS entre les 4 EPCI.

Ainsi, la CC du Pays Mornantais présente le poids de l'ESS le plus important : 22,6% en termes d'effectifs au 31/12/2010, 21,1% en termes d'ETP et 12,2% en termes de nombre d'établissements. A l'opposé, la CC de la Vallée du Garon, présente le poids le moins important du périmètre, avec 7,9% en termes d'établissements, 8,5% en termes d'effectifs au 31/12/2010 et 7,7% en termes d'ETP.

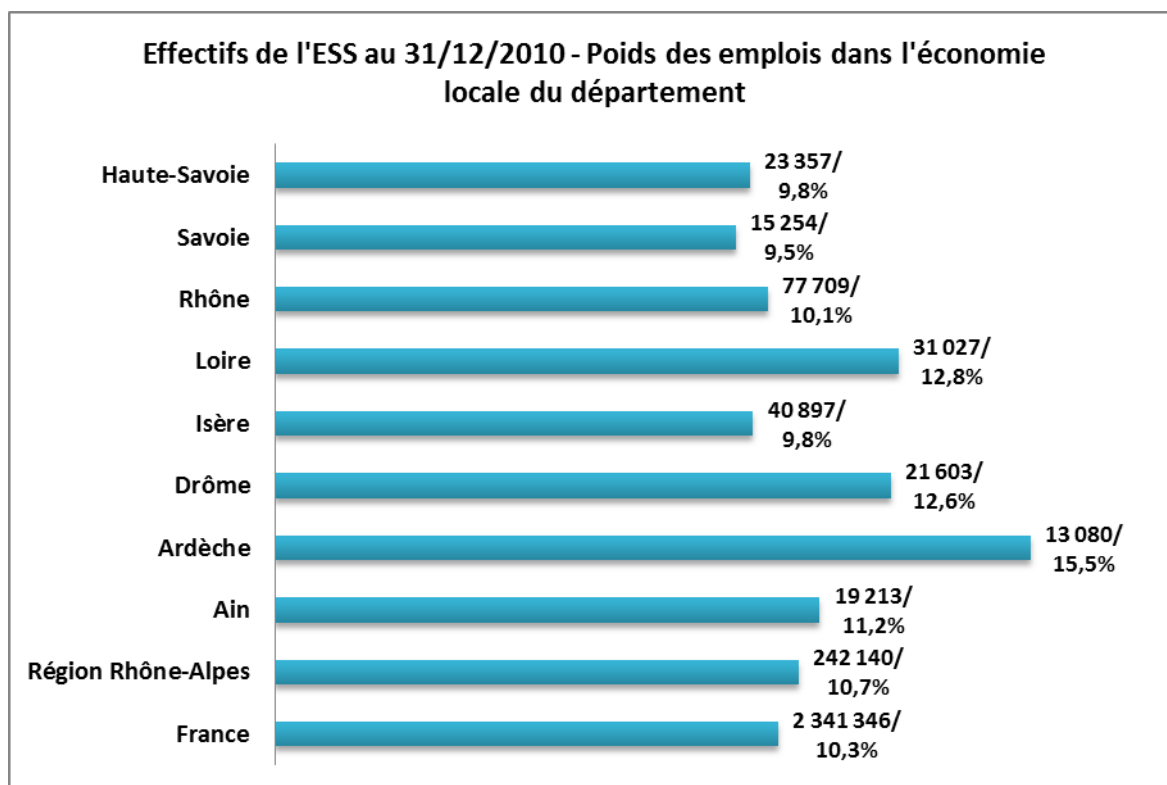
➤ **Carte du poids de l'ESS dans l'économie locale de chaque communauté de communes du Territoire Ouest Lyonnais**
Indicateur : Effectifs au 31/12/2010



IV. Comparaison territoriale en 2010 du poids de l'ESS à l'échelle nationale, régionale, départementale et infra départementale

1) **Comparaison supra départementale** : un poids sensiblement supérieur à la moyenne nationale, régionale et départementale, en termes d'effectifs au 31/12

	Part des effectifs salariés de l'ESS dans l'économie locale	Part des établissements de l'ESS dans l'économie locale
France	10,3%	9,5%
Région Rhône-Alpes	10,7%	9,9%
Rhône	10,1%	9,3%
Territoire Ouest Lyonnais	15,6%	10,5%

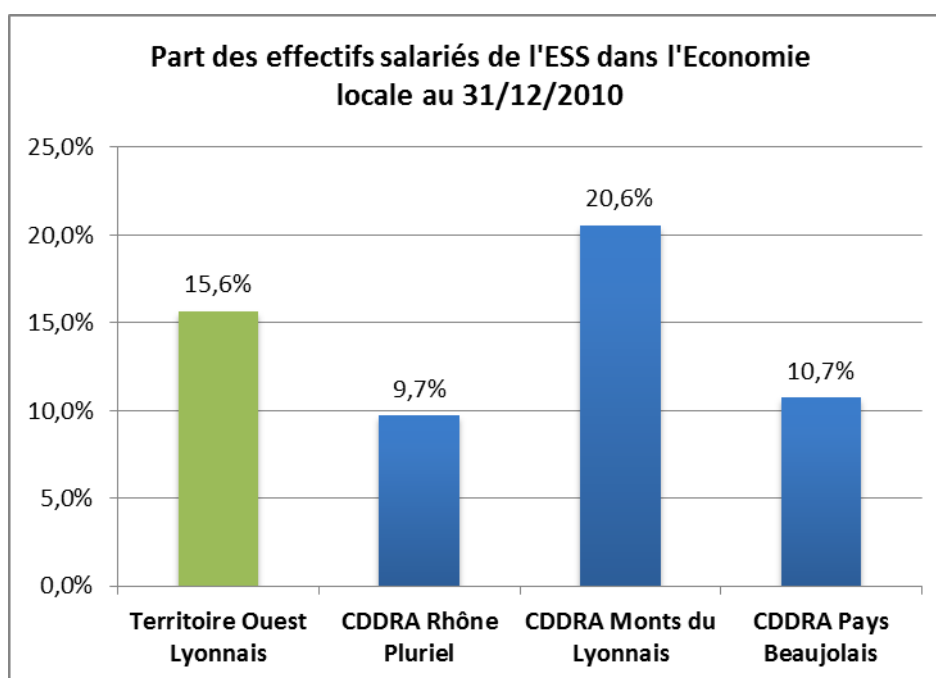


Dans le Territoire de l'Ouest Lyonnais, le poids de l'ESS est considérablement plus important par rapport à la moyenne nationale, régionale et départementale, que ce soit en termes d'effectifs au 31/12/2010 ou établissements.

2) **Comparaisons infra départementales** : un poids plus important, à l'exception du CDDRA Monts du Lyonnais

	Part des effectifs salariés de l'ESS dans l'Economie Locale	Part des établissements de l'ESS dans l'économie locale
Territoire Ouest Lyonnais	15,6%	10,5%
CDDRA Rhône Pluriel	9,7%	8,4%
CDDRA Monts du Lyonnais	20,6%	14,5%
CDDRA Pays Beaujolais	10,7%	8,1%

Parmi les territoires voisins, le CDDRA Monts du Lyonnais est celui qui ressemble le plus au Territoire Ouest Lyonnais en ce qui concerne le poids des effectifs de l'ESS dans l'économie locale. Les deux autres territoires, les CDDRA Rhône Pluriel et Pays Beaujolais, suivent plutôt les caractéristiques de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône avec un poids de l'ESS autour de 10% .



V. Répartition par secteur d'activité des établissements en 2010

1) Poids de l'économie sociale et solidaire dans l'économie de chaque secteur

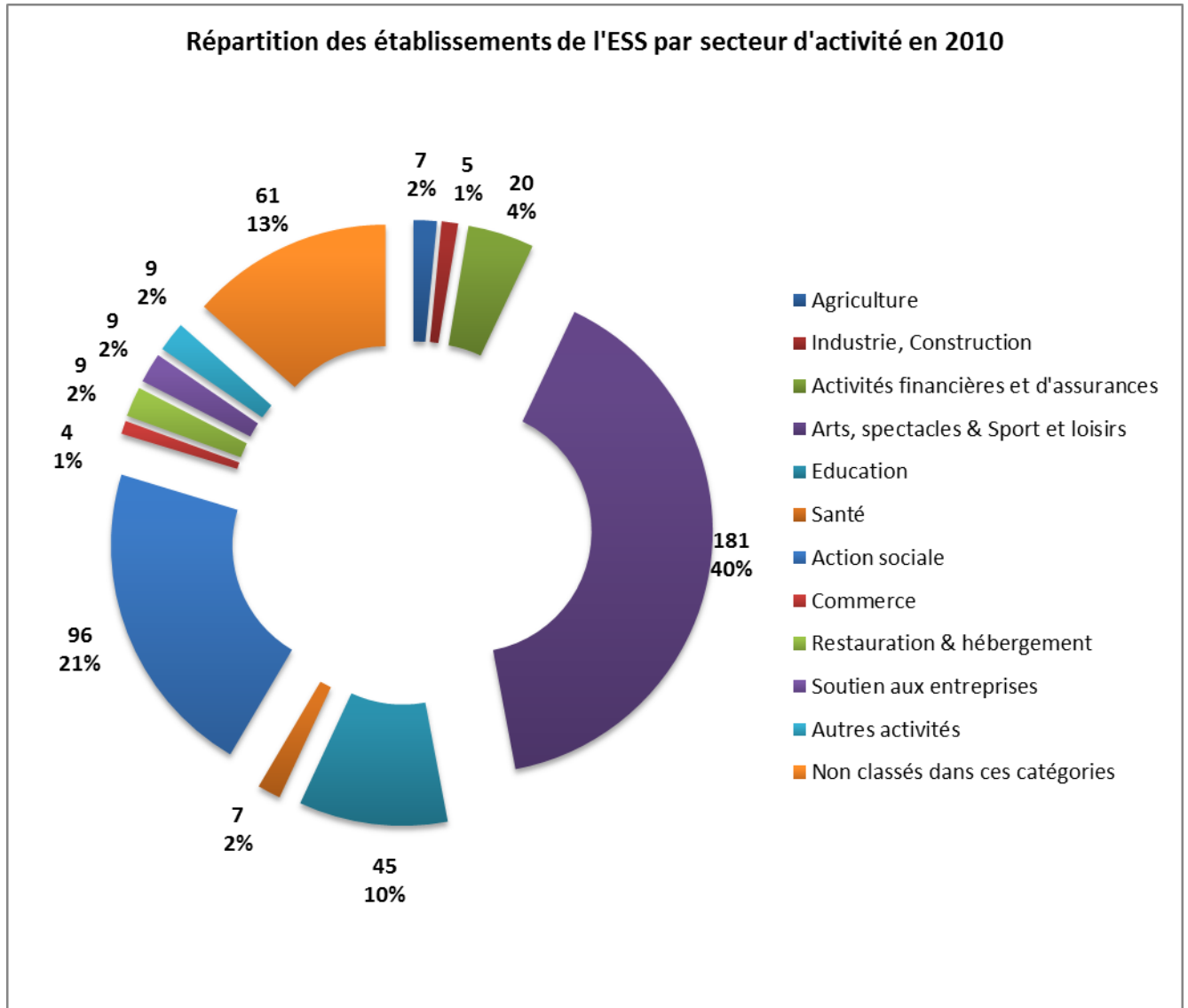
<i>Nombre d'établissements en 2010</i>	ESS	Secteur Privé hors ESS	Secteur Public	Total économie locale	Poids de l'ESS dans l'économie locale pour ce secteur d'activité
Agriculture, Industrie, Construction	12	1 514	12	1538	0,8%
Activités financières et d'assurances	20	127	0	147	13,6%
Arts, spectacles & Sport et loisirs	181	25	0	206	87,9%
Education	45	32	86	163	27,6%
Santé	7	95	3	105	6,7%
Action sociale	96	19	20	135	71,1%
Autres services et activités divers²	31	1 852	86	1 969	1,6%
Non classés dans ces catégories³	61	0	0	61	100,0%
TOTAL	453	3 664	207	4324	10,5%

² Commerce, Soutien aux entreprises, Hébergement et restauration, Autres activités de services

³ Le fichier Insee CLAP 2010 ne fournit pas de données pour les champs privé hors ESS et public.

L'Economie Sociale et Solidaire est très présente dans 2 secteurs d'activités : « Arts, spectacles, Sport et loisirs » et « Action sociale ». En revanche peu d'établissements de l'ESS portent les secteurs agricole et industriel ou celui de la santé.

2) Répartition des établissements de l'ESS par secteur d'activité



40 % des établissements de l'ESS se situent dans le champ de la culture et du sport. 21 % des établissements sont dans le secteur de l'action sociale.

VI. Répartition par secteur d'activité des effectifs au 31/12/2010

1) Poids de l'économie sociale et solidaire dans l'économie de chaque secteur

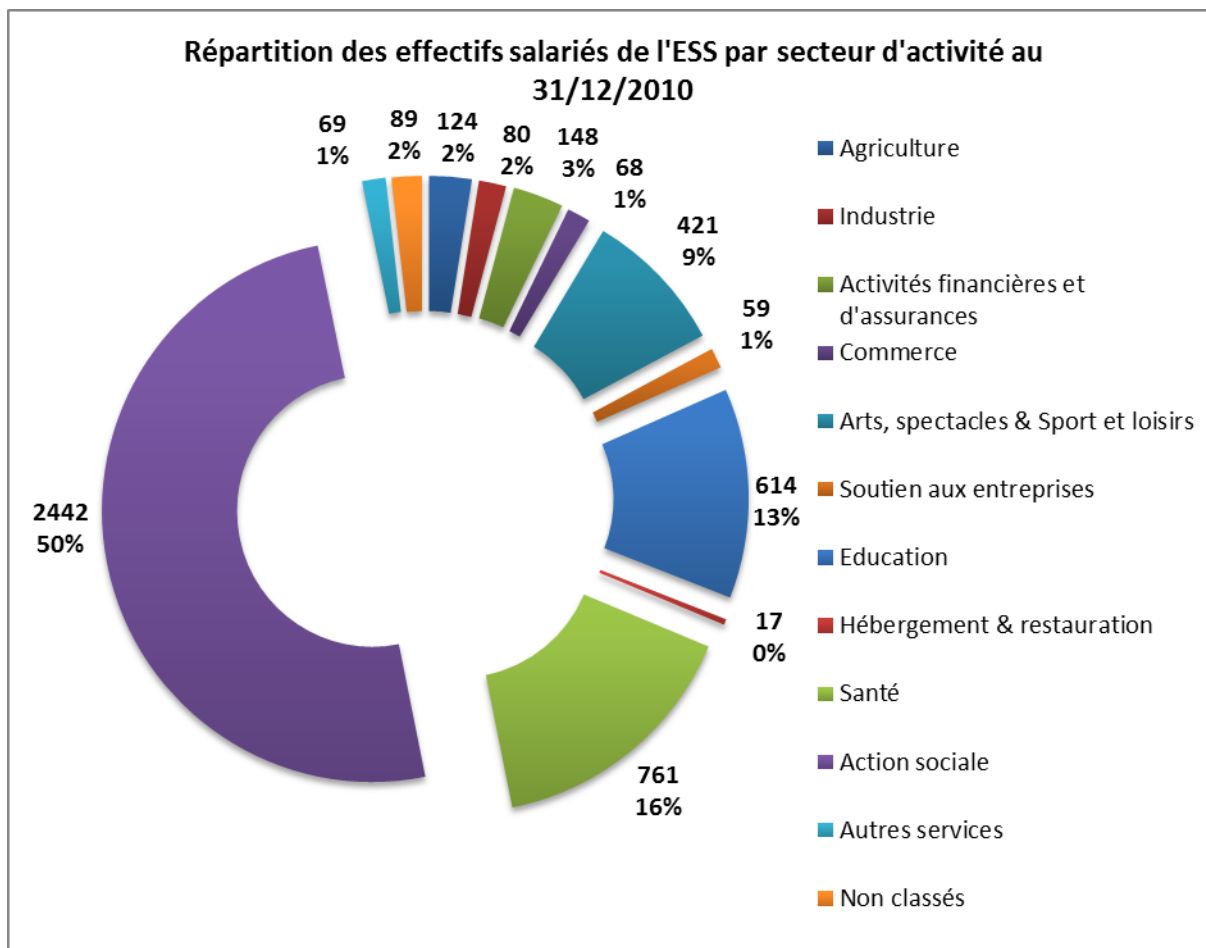
<i>Effectifs au 31/12/2010</i>	ESS	Secteur Privé hors ESS	Secteur Public	Total économie locale	Poids de l'ESS dans l'économie locale pour ce secteur d'activité
Agriculture, Industrie, Construction	204	11 462	43	11 709	1,7%
Activités financières et d'assurances	148	368	0	516	28,7%
Arts, spectacles & Sport et loisirs	421	180	0	601	70,0%
Education	614	114	1 382	2 110	29,1%
Santé	761	304	46	1 111	68,5%
Action sociale	2 442	423	333	3 198	76,4%
Autres services et activités divers⁴	213	9 948	1 786	11 947	1,8%
Non classés dans ces catégories⁵	89	0	0	89	100,0%
TOTAL	4 892	22 799	3 590	31 281	15,6%

⁴ Commerce, Soutien aux entreprises, Hébergement et restauration, Autres activités de services

⁵ Même remarque que pour la note 3

Comparée à celle des établissements de l'ESS, la répartition des effectifs de l'ESS par secteurs d'activités présente quelques différences. Si la santé était un secteur comptant peu d'établissements de l'ESS, en revanche ces derniers portent près de 70 % des effectifs de l'activité sur le territoire.

2) Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité



Au sein du champ ESS, le secteur « Action sociale » représente 50% des emplois, tandis que les secteurs « Santé » 16% et « Education » 13%.

A même temps, nous pouvons remarquer que des secteurs plus *marchands* comme « Commerce », « Industrie », « Agriculture », ont des poids inférieurs à 2% en termes d'effectifs.

Le secteur « Arts, spectacles & Sport, loisirs » représente environ 40% des établissements de l'ESS, mais en termes d'effectifs au 31/12/2010, ceux-ci ne pèsent que 9%.

VII. L'effectif moyen de l'ESS en 2010 dans le Territoire Ouest Lyonnais

Effectif moyen dans les établissements de l'ESS en 2010	10,8
CC des Vallons du Lyonnais	12,1
CC de la Vallée du Garon	9,8
CC du Pays de l'Arbresle	11,0
CC du Pays Mornantais	10,3

Effectif moyen des établissements par catégorie juridique de l'ESS	
Associations	10,8
Coopératives	11,5
Mutuelles	8,8
Economie sociale et solidaire	10,8

Les quatre EPCI du Territoire Ouest Lyonnais sont assez homogènes les uns par rapport aux autres, ayant des établissements de petite taille, en moyenne, environ 10 salariés. La même remarque peut se faire au niveau des catégories juridiques de l'ESS, seulement les mutuelles descendent sous 10 salariés, en moyenne.

VIII. Les principaux établissements employeurs sur le Territoire Ouest Lyonnais en 2010

1) Les établissements de l'ESS les plus importants en termes d'effectifs

- **Clinique de Vaugneray** : établissement de santé publique spécialisé en psychiatrie et gériatrie, qui est géré par une association, ayant un effectif salarié compris entre 300 et 399 salariés.
- **L'hôpital Centre Périnatal de l'Arbresle Le Ravatel**: établissement de santé publique organisé autour de la gynécologie et l'obstétrique, géré par une association et comptant entre 100 et 199 salariés.
- **Le Centre de Réadaptation Fonctionnelle Germaine Revel** à Saint Maurice sur Dargoire : association de 100 à 199 salariés qui gère un établissement de prise en charge à moyen terme des patients neurologiques, essentiellement atteints de sclérose en plaques.
- **Association Lyonnaise de Gestion d'Établissements pour Personnes Déficiées (ALGED) - ESAT Didier Baron** : structure d'insertion par l'activité économique de 100 à 199 salariés à Chaponost.
- **ADAPEI du Rhône – CAT (devenu ESAT) Louis Jaffrin** à Mornant : centre d'aide par le travail pour les personnes handicapées avec un effectif salarié de 100 à 199 salariés.
- **Association Régionale des Infirmes Moteurs Cérébraux – Centre d'Éducation Motrice JM Arnion** à Dommartin : association de 100 à 199 salariés qui gère un établissement d'hébergement médicalisé pour enfants handicapés.
- **Association Régionale des Infirmes Moteurs Cérébraux – Foyer & CAT l'Étang Carret** à Dommartin : établissement d'hébergement social pour adultes handicapés physiques, avec un effectif salarié de 100 à 199 salariés.

2) Agriculture

- **Société Coopérative d'Élevage et d'Insémination Artificielle du Bassin Rhodanien** – société coopérative agricole de 50 à 100 salariés, située à Brindas, qui a une activité de soutien à la production animale.
- **Union des Coopératives Agricoles d'Élevage Rhône-Alpes** à Brindas – union des sociétés de coopérative agricole, qui a un effectif salarié de 20 à 49 salariés et des activités de soutien à la production animale.
- **Station d'Expérimentation et d'Information** à Brindas – association de 6 à 9 salariés, qui a une activité de culture de céréales, de légumineuses et de graines oléagineuses.
- **Association Ratho Fleurs** à Brindas – association de 3 à 5 salariés, qui a comme activité la reproduction des plantes.
- **CUMA de Sourcieux les Mines** – coopérative d'utilisation du matériel agricole en commun, avec un effectif de 1 ou 2 salariés.

3) Industrie et construction

- **La Construction Arbresloise (LCA)** à Sain Bel – société coopérative ouvrière de production (SCOP) à CA, qui réalise des travaux de montage de structures métalliques et qui a un effectif salarié de 20 à 49 salariés.
- **Cave des Coteaux du Lyonnais** à Sain Bel – société coopérative agricole, avec un effectif salarié compris entre 10 et 19 personnes et une activité de vinification.
- **EGB 2000 – Entreprise Générale de Construction en Bâtiment** à Vourles : SCOP de 10 à 19 salariés.

- **Résurgence** à Chaponost – coopérative de 10 à 19 salariés qui est spécialisée dans le forage d'eau et les travaux associées.
- **La Fleurinoise** à Fleurieux sur l'Arbresle – coopérative de 3 à 5 salariés, organisée sous la forme d'une SCOP et avec une activité de maçonnerie.

4) Commerce

- **SICA Sicodis** à Saint Laurent d'Agnay : coopérative de 20 à 49 salariés, organisée sous la forme d'une société coopérative d'intérêt collectif agricole, qui a comme activité le commerce inter-entreprises de fruits et légumes
- **SCEA Coteaux du Lyonnais** à Saint Laurent d'Agnay : société coopérative agricole de commerce de gros de fruits et légumes, avec un effectif salarié de 20 à 49 salariés.
- **Unifermes** – société d'intérêt collectif agricole de 3 à 5 salariés, qui réunit 17 fermes sous un magasin spécialisée pour la vente de détail des produits alimentaires à Saint Andéol le Château
- **Coopérative Dauphinoise** à Mornant – société coopérative agricole de 3 à 5 salariés, qui a comme activité le commerce de gros de céréales.

5) Hébergement et restauration

- **Association Cantine Scolaire Communale** à Lentilly : association de 6 à 9 salariés qui propose de services de restauration pour les élèves de l'école communale.
- **Association Communale Restaurant d'Enfants**: association de 3 à 5 salariés pour qui a pour but d'organiser et d'assurer le service du repas de midi aux enfants de plus de trois ans scolarisés à Messimy.
- **Sou des Ecoles Laïques** à Courzieu : association de 3 à 5 salariés, qui propose de services de restauration.
- **Association des Familles Cantine Scolaire** à Sainte Catherine : structure avec 1 ou 2 salariés
- **Restaurant d'Enfants Le Chêne** à Fleurieux sur l'Arbresle : structure avec 1 ou 2 salariés.

6) Activités financières et d'assurances

- **La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est** : coopérative organisée sous la forme d'une caisse de crédit agricole mutuel, qui compte 7 établissements sur le territoire, dont 1 de 20 à 49 salariés à L'Arbresle, 3 de 6 à 9 salariés à Mornant, Sain Bel et Vaugneray, et 3 établissements de 3 à 5 salariés à Chaponost, Thurins et Soucieu en Jarrest.
- **La Caisse d'Epargne et Prévoyance Rhône-Alpes** : coopérative qui compte 6 établissement, dont le plus important a un effectif salarié de 10 à 19 personnes et se trouve à L'Arbresle, 3 établissement ont un effectif salarié de 6 à 9 personnes et se trouvent à Vaugneray, Mornant et Brignais et 2 établissements ont entre 3 et 5 salariés et ont situés à Chaponost et Brindas.
- **La Caisse de Crédit Mutuel du Sud-Est** : coopérative qui a 2 établissements sur le territoire, dont un de 10 à 19 salariés à L'Arbresle et l'autre de 6 à 9 salariés à Brignais.
- **Banque Populaire Loire et Lyonnais** : coopérative qui compte 5 établissements, dont 2 de 6 à 9 salariés à Brignais et 3 établissements de 3 à 5 salariés à Chaponost, L'Arbresle et Mornant.
- **Macif** : société mutuelle d'assurances à L'Arbresle, qui a un effectif de 1 ou 2 salariés.

7) Soutien aux entreprises

- **Groupeement d'Employeurs et Service de Remplacement de L'Arbresle** : association de 20 à 49 salariés qui a une activité de mise à disposition de ressources humaines.

- **Groupement d'Employeurs et Service de Remplacement Coteaux du Sud** à Brignais : association de 10 à 19 salariés qui a une activité de mise à disposition de ressources humaines.
- **Le Groupement d'Employeurs des Vallons du Lyonnais** : association de 10 à 19 salariés, basée à Vaugneray, qui a pour objectif de favoriser le détachement de salariés en temps partagé au sein des entreprises adhérentes.
- **Grain d'Eveil** à Saint Maurice sur Dargoire : association de 6 à 9 salariés, qui a une activité de siège social et qui gère des crèches associatives sur le Pays Mornantais.
- **Groupement d'Employeurs Cepages** à Millery : association de 1 à 2 salariés, qui pour objet d'activité la mise à disposition de ses membres d'un ou plusieurs salariés.

8) Enseignement

- **Association d'Education Populaire de L'Arbresle** : association de 50 à 99 salariés, qui a comme activité l'enseignement secondaire général.
- **Association d'Education Populaire de L'Arbresle** : association de 20 à 49 salariés, avec une activité d'enseignement primaire.
- **Maison Familiale Rurale de l'Ouest Lyonnais** à Sainte Consorce : association de 20 à 49 salariés, qui a comme activité l'enseignement secondaire technique ou professionnel et qui dépend du Ministère de l'Agriculture.
- **Maison Familiale Rurale La Palma** à L'Arbresle : association de 20 à 49 salariés, qui a des activités d'enseignement secondaire technique et qui dépend aussi du Ministère de l'Agriculture.
- **Association Musicale de Brignais** : école de musique pour les enfants, les jeunes et les adultes, qui a un effectif salarié de 10 à 19 personnes.

9) Santé humaine

- **Clinique de Vaugneray** : hôpital psychiatrique et gériatrique, organisé sous la forme d'une association et qui a entre 300 et 399 salariés.
- **Le Centre de Réadaptation Fonctionnelle Germaine Revel** à Saint Maurice sur Dargoire : association de 100 à 199 salariés qui gère un établissement de prise en charge à moyen terme des patients neurologiques, essentiellement atteints de sclérose en plaques.
- **L'Hôpital Centre Périnatal de L'Arbresle** : établissement de santé publique organisé autour de la gynécologie et l'obstétrique, géré par une association et comptant entre 100 et 199 salariés.
- **Association de Soins à Domicile pour Personnes Agées** à Sain Bel : association de 20 à 49 salariés, qui a des activités de soins infirmiers.
- **Soins Infirmiers à Domicile Canton Saint Genis Laval**: association de 10 à 19 salariés à Brignais.

10) Action sociale

- **Association Régionale des Infirmes Moteurs Cérébraux** : association qui détient deux établissements sur le territoire, un centre d'éducation motrice et un foyer et centre d'éducation par le travail, présentés plus en détail dans la catégorie « les établissements de l'ESS le plus importants ».
- **Association Lyonnaise de Gestion d'Etablissements pour Personnes Déficiantes (ALGED) - ESAT Didier Baron** – présentée auparavant.
- **ADAPEI du Rhône – CAT Louis Jaffrin** : présentée au point 1)

- Le champ « Action sociale » compte aussi 12 associations de 50 à 99 salariés avec des activités très variées, comme : l'aide à domicile, l'hébergement médicalisé pour personnes âgées, l'hébergement social pour personnes âgées, l'hébergement social pour handicapés mentaux, l'hébergement social pour enfants en difficulté, l'accueil ou l'accompagnement sans hébergement. Ainsi, nous retrouvons, par exemple :
 - **Sesame Autisme Rhône-Alpes** : deux établissements d'hébergement pour handicapés mentaux, un à Chaponost et l'autre à Messimy.
 - **L'Association d'Aide et Maintien à Domicile du Pays Mornantais** à Mornant
 - **L'Association Départementale du Rhône pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et de l'Adulte** : institut médico-éducatif à Bessenay.

11) Culture

- **Association Les Lutins Réfractaires** à Sainte Consorce : établissement de 20 à 49 salariés qui a des activités d'arts du spectacle vivant.
- **Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes** : association de 20 à 49 salariés, à Vourles, qui a pour mission de préserver la biodiversité rhônalpine.
- **Association Musicale de Mornant** : établissement de 10 à 19 salariés, qui gère une école de musique pour les enfants et les adultes, débutants ou confirmés.
- **Ecole de Musique de Brindas** : association de 10 à 19 salariés.
- **Octava** : association de 6 à 9 salariés, qui gère une école de musique à L'Arbresle.

12) Sport et loisirs

- **MJC L'Arbresle** : association de 20 à 49 salariés, qui gère des activités récréatives et de loisirs pour jeunes et adultes
- **Maison des Jeunes et de la Culture** à Chaponost : association de 20 à 49 salariés, qui propose des activités sportives, culturelles et de loisirs.
- **Amicale Laïque de Brignais** : association 10 à 19 salariés, qui propose des nombreuses activités comme le jeu de boules, des cours de yoga, judo ou aikido, d'ateliers d'art.
- **Union Sportive Ouest Lyonnais** : association de 6 à 9 salariés, qui a une activité de club de sport et qui propose la pratique de sports comme le football, la natation, le judo ou le badminton.
- **Aquatic Club de Grand Champ** à Vaugneray: association de 6 à 9 salariés à Sain Bel, qui a comme vocation l'apprentissage et la pratique de la natation pour toutes les catégories d'âges.

13) Autres activités et non-classés

- **Société Protectrice des Animaux de Lyon et du Sud Est** : association de 20 à 49 salariés, basée à Brignais, qui a comme activités principales l'accueil des animaux et la protection des animaux maltraités.
- **ARDAB – Les Agriculteurs Bio de Rhône et Loire** : association de 10 à 19 salariés, à Brignais, qui a, selon le code APE, une activité d'organisation professionnelle et qui regroupe des producteurs biologiques dans le but de promouvoir une agriculture performante et respectueuse de l'environnement.
- **Anthropologia** à Lentilly : association de 6 à 9 salariés, qui œuvre en faveur de la découverte, l'étude et la protection de la nature, en réalisant des interventions auprès du grand public et des professionnels et des actions d'éducation à l'environnement pour les scolaires et les structures d'accueil extra-scolaire.

- **Groupe de Recherche sur l'Histoire, l'Archéologie et le Folklore du Pays Lyonnais – l'Araire :** association de 1 à 2 salariés, située à Messimy, qui a comme domaine d'intervention l'animation et la sensibilisation, la conservation, l'étude et l'inventaire du patrimoine historique et archéologique lyonnais.
- **Proguide Only** à Orliénas : association de 1 à 2 salariés, qui comme objet d'activité la promotion, médiation et animation du tourisme culturel et la conception et l'édition de supports documentaires d'aide à la visite.

IX. Complément méthodologique

1) Glossaire

Activités financières & d'assurance

Le secteur des activités financières et d'assurance comprend l'intermédiation financière (banques, caisses d'épargne, crédit-bail, etc.), l'assurance (caisses de retraite, assurance relevant du code de la mutualité, etc.) et les activités auxiliaires de services financiers et d'assurance (administration de marchés financiers, gestion de portefeuilles, etc.).

Administration

Le secteur administration comprend les activités extraterritoriales et l'administration publique (administration publique générale, défense, justice, etc.).

Agriculture, sylviculture & pêche

Ce secteur regroupe les activités de culture et production animale, chasse, sylviculture, exploitation forestière, pêche et aquaculture.

Arts & spectacles (culture)

Le secteur des arts et spectacles contient les activités créatives, artistiques et de spectacles (gestion de salle, spectacle vivant, etc.), bibliothèques, archives, musées (monuments historiques, jardins botaniques, zoo, etc.), l'organisation de jeux de hasard et autres jeux d'argent.

Associations

Le terme « Associations » regroupe dans ce document les formes juridiques suivantes : associations déclarées, associations intermédiaires, associations d'insertion par l'économique, associations reconnues d'utilité publique, associations de droit local (Alsace-Moselle), groupements d'employeurs.

Assurance

La mention « assurance » dans le secteur d'activité des « activités financières et d'assurance » regroupe sous un terme, l'assurance de biens et l'assurance de personnes (pour l'économie sociale et solidaire : les mutuelles de santé et les mutuelles d'assurance).

Autres activités de services

Le secteur intitulé « autres activités de services » regroupe les sous-secteurs des « arts, spectacles », « sports et loisirs » et les « non-classés ». Au-delà, s'y trouvent également les activités de ménage en tant qu'employeurs, la production de biens et services propres et les activités extraterritoriales, coiffure, soins de beauté, soins aux défunts, pompes funèbres, activités thermales et de thalassothérapie, autres soins corporels, autres services personnels, etc.

CLAP

La source CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) est utilisée pour fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal. Elle couvre la quasi-totalité des salariés en intégrant les données

URSSAF, MSA et les trois fonctions publiques. L'utilisation de CLAP permet de comparer l'économie sociale et solidaire au privé hors économie sociale et solidaire et au public.

Commerce

Le secteur du commerce contient les entreprises ayant une activité dans le commerce et la réparation automobile, commerce de gros, intermédiaires, grandes surfaces à prédominance alimentaire, magasins d'alimentation (spécialisés ou non) et les autres commerces de détail (en magasin ou non).

Coopératives

Le terme « Coopératives » regroupe les formes SARL (Sociétés anonymes à responsabilité limitée), SA (Sociétés anonymes) et sociétés civiles coopératives de construction, de consommation, de commerçants, entre médecins, artisanales, agricoles, bancaires, de transport, de production (SCOP), d'intérêt collectif (SCIC), d'intérêt maritime, de HLM, d'intérêt collectif agricole (SICA), d'utilisation de matériel agricole en commun (CUMA) et sociétés de caution mutuelle.

DADS

La Déclaration annuelle des données sociales (DADS), est une formalité déclarative qui doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application du code de la Sécurité sociale et du code général des impôts. C'est l'unique source annuelle statistique donnant un décompte exhaustif des établissements et de leurs effectifs salariés en France métropolitaine et dans le DOM. Elle permet l'analyse des salariés et des emplois dans l'ensemble des secteurs privé et semi-public, y compris des services de l'Etat à caractère industriel et commercial (grandes entreprises), des collectivités territoriales et des hôpitaux publics. Ne sont pas compris : la fonction publique d'Etat, les services domestiques et les activités extraterritoriales.

Emploi, effectifs, postes ou salariés

Les termes, employés indifféremment dans cette production désignent les effectifs ou postes au 31 décembre de l'année de référence. Les données de cette publication n'incluent que les postes non-annexes, c'est-à-dire les postes qui atteignent certains seuils en termes de rémunération et de volume de travail. Si un même salarié travaille dans deux établissements distincts, il est comptabilisé deux fois, soit deux postes.

Entreprise

L'entreprise est l'entité juridique principale ou siège social. Elle désigne l'ensemble des structures privées et publiques existantes en France qu'elles produisent des services marchands, non-marchands (services publics ou activités liées à une commande publique) ou non monétaire (le bénévolat). Ne sont pas comptées que les entreprises qui ont des salariés (dans l'année ou au 31 décembre).

Etablissement

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée (une adresse postale), mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut donc compter plusieurs établissements, dont l'un est le siège.

Employeurs

Les employeurs sont comptés en nombre d'établissements ayant des salariés, c'est-à-dire à partir du moment où une déclaration annuelle des données sociales (DADS) est remplie en fin d'année.

Enseignement

Le secteur de l'enseignement rassemble les activités liées à l'enseignement pré-primaire, primaire, secondaire général, technique ou professionnel), supérieur, les écoles de conduite, l'enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs, culturel, la formation d'adultes et la formation continue.

EPCI

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

Equivalent Temps Plein (ETP)

Il s'agit de la conversion de l'ensemble des durées de travail de l'ensemble des postes sur l'année en équivalents temps pleins.

Fondation

Le terme « Fondations » correspond à tout type de fondation qui n'est pas sous égide d'une autre fondation (par exemple de la fondation de France), et en particulier les fondations d'entreprises.

Hébergement & restauration

Le secteur de l'hébergement et restauration comprend les hôtels (avec ou sans restaurant), les exploitations de terrains de camping, les hébergements touristiques et collectifs non touristique, la restauration (de type traditionnel ou rapide), les cafés tabacs, les débits de boissons, la restauration collective sous contrat et les traiteurs.

Industrie (dont IAA) & construction

Le secteur de l'industrie regroupe les activités de l'industrie agricole et alimentaire, des biens de consommation, automobile, des biens d'équipement, des biens intermédiaires et l'énergie (production et distribution d'électricité, gaz, eau, etc.) et l'assainissement, la gestion des déchets et dépollution. Le secteur de la construction comprend le bâtiment, génie civil et les travaux de construction spécialisés (charpente, montage de structures, etc.).

Masse salariale brute (ou salaires bruts)

L'Insee fournit des données sur les salaires versés sous la terminologie « Masse salariale » ou « Rémunération ». Les rémunérations sont le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement, au cours de l'année d'exercice. Les rémunérations regroupent les salaires et les primes des salariés, avant toute déduction de cotisations obligatoires. Elles correspondent à la masse des rémunérations sur laquelle est calculée la CSG. Elles ne comptabilisent pas les charges patronales.

Mutuelles

Le terme « Mutuelles » regroupe les mutuelles régies par le code des assurances (ou mutuelles d'assurance) et les mutuelles régies par le code de la mutualité (mutuelles santé et prévoyance).

Non-classé

Pour les structures de l'économie sociale et solidaire, il s'agit des associations ne disposant pas d'un code d'activité explicite, dénommée « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ».

Poste non-annexe

Un poste est considéré dans DADS comme non annexe s'il atteint certains seuils en termes de rémunération et de volume de travail : si la rémunération annuelle est supérieure à 3 SMIC mensuels ou si la durée d'emploi dépasse 30 jours et 120 heures et 1,5 h/jour. Sinon le poste est considéré comme annexe.

Privé (secteur)

Le champ ou secteur privé regroupe l'ensemble des établissements dont les statuts juridiques ne relèvent pas du secteur public (voir définition). Dans cet ensemble, certains établissements relèvent de statuts d'associations, coopératives, mutuelles et fondations et constituent le champ de l'économie sociale et solidaire. Les autres relèvent du champ dénommé « Privé hors économie sociale et solidaire ».

Public (secteur)

La définition du secteur public est basée sur le statut juridique de l'établissement (employeur ou pas): les personnes morales et organismes soumis au droit administratif (Ministères, régions, départements, collectivités territoriales et autres établissements publics administratifs) et les personnes morales de droit public soumises au droit commercial (FranceAgriMer, ADEME, CEA, ONF, ...). Les organismes au sein du secteur public couvrent les personnes morales que constituent l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics.

Santé

Le secteur de la santé concerne les activités hospitalières, la pratique médicale et dentaire, les activités des auxiliaires médicaux, les ambulances, les laboratoires d'analyses médicales et les centres de collecte et banques d'organes.

Sport & loisirs

Le secteur sport et loisirs comprend les activités sportives, la gestion d'installations sportives, les parcs d'attraction et à thème, les clubs sportifs et les autres activités liées au sport.

Social

Le secteur social (dénomination « action sociale » selon l'INSEE) rassemble l'hébergement social et médical (enfants handicapés, des enfants en difficulté, adultes handicapés, personnes âgées), l'aide à domicile, l'aide par le travail, l'accueil de jeunes, adultes, etc. et les autres formes d'action sociale.

Soutien aux entreprises

Le secteur du soutien aux entreprises comprend les activités juridiques et comptables, d'architecture et d'ingénierie, la recherche et développement, la publicité et les études de marché, les activités vétérinaires, les activités de location (véhicule, machines, etc.), de nettoyage, de sécurité, les activités liées à l'emploi, les agences de voyages, centres d'appels...

Transports

Le secteur des transports regroupe les transports ferroviaires, aériens, spatial, les transports routiers de voyageurs ou de marchandises, les transports par eau, la manutention, l'entreposage & stockage, la gestion d'infrastructures et les organisations du transport de fret.

2) Note méthodologique du panorama de l'économie sociale et solidaire dans le Territoire Ouest Lyonnais

Champ observé

Le champ observé concerne les établissements sous catégories juridiques de coopérative, mutuelle, association et fondation, sur l'ensemble du Territoire Ouest Lyonnais.

Depuis juillet 2008, le périmètre statistique de l'ESS a été normalisé conjointement par le pôle « Etudes économiques régionales » de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), le CNCRES et l'expertise de la DIISES (Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale). Disponible en ligne sur insee.fr, il est constitué d'une série de codes juridiques formant les quatre catégories précédemment citées, desquelles sont exclues certaines activités (via leur code APE – activité principale exercée) relatives aux :

- Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire (APE 84)
- Organisations patronales et consulaires (APE 94.11Z)
- Syndicats de salariés (APE 94.20Z)
- Organisation religieuses (APE 94.91Z)
- Organisations politiques (APE 94.92Z)

L'utilisation de ce périmètre statistique offre une lecture cohérente et harmonisée entre territoires et au fil des années, tout en étant compatible avec d'autres sources de données.

L'observation des organisations de l'économie sociale et solidaire ayant des activités de commerce équitable, agriculture biologique, finance solidaire, d'insertion par l'activité économique, écoconstruction, etc., sous d'autres formes juridiques que celles incluses dans le périmètre statistique de l'ESS, relève de travaux complémentaires.

Les données INSEE utilisées portent sur les seules structures ayant une fonction d'employeur, c'est-à-dire qu'elles ont déclaré au moins un contrat de travail dans l'année étudiée

Articulation des sources INSEE CLAP et DADS

La source INSEE CLAP est utilisée depuis 2008 par le réseau des Observatoires de l'ESS pour déterminer les volumes nationaux et régionaux de l'ESS. La source CLAP résulte de la mise en cohérence des sources DADS, URSSAF, MSA et des données de la Fonction publique d'Etat. Elle est la source utilisée pour fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal. Elle est donc devenue la référence pour les comptages par territoire, à fortiori pour les comptages régionaux et nationaux, des volumes d'entreprises et d'emplois.

La présente publication articule cette source d'information.

Certaines données issues de CLAP sont absentes des tableaux et graphiques présentés. Elles sont soit égales à zéro, soit non significatives ou masquées par les règles prédéfinies par l'INSEE de « secret statistique » (voir insee.fr).

La source SIRENE

Pour identifier les structures les plus employeuses du territoire et réaliser la partie qualitative de cette étude, nous avons utilisé le fichier SIRENE des établissements de l'ESS sur le territoire. Ce fichier nous a en outre permis de corriger des erreurs de retraitement de données de l'INSEE de la source CLAP pour l'année 2010 et d'identifier, parmi les établissements appartenant à la catégorie « non-classé », les structures d'éducation populaire et d'animation socio-culturelle ou sportive et de les attribuer aux secteurs d'activité respectifs.

Année d'observation

Les données INSEE CLAP sont livrées systématiquement 2 ans après leur date de collecte, ainsi les données INSEE CLAP traitées dans ce document portent sur l'année disponible la plus récente: 2010.

Secteur privé / secteur public

L'intégration des données URSSAF, MSA et des trois fonctions publiques dans la base INSEE CLAP lui confère une bonne exhaustivité sur l'ensemble des salariés du secteur privé et du secteur public.

Ainsi le poids de l'ESS est calculé par rapport à l'ensemble de l'économie (totalité des établissements privés et publics), et non par rapport au seul secteur privé (les calculs peuvent cependant être faits à partir des données brutes présentées dans l'étude).

Terminologies utilisées

Les structures de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, mutuelles, fondations) peuvent être des entreprises (au sens de l'INSEE) qui produisent des biens et services pour le marché, mais aussi des organisations qui des biens et services hors marché. Par exemple dans les associations et les sociétés coopératives d'intérêt collectif, une part plus ou moins grande des ressources relève du non marchand (activités liées aux différentes formes de commandes publiques) et du non-monnaire (comme le bénévolat).

Ce document prend également en compte les autres types d'entreprises privées (ne relevant pas de l'ESS), ainsi que les organismes publics. La terminologie retenue dans ce document pour désigner l'ensemble des sièges sociaux de ces structures est « organisations et entreprises ». Pour faciliter la lecture, le terme « entreprises » est parfois utilisé seul.

L'économie sociale et solidaire fait partie du secteur privé. Ce dernier est donc découpé en « Organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire » et « Entreprises privées hors économie sociale et solidaire ». Par convention et confort de lecture, nous utiliserons également « Secteur ESS » ou « ESS » pour désigner l'économie sociale et solidaire, « privé hors ESS » pour désigner les entreprises privées hors ESS, et « Secteur public » ou « Public » pour désigner les organismes publics. Dans les tableaux et graphiques, les termes « ESS », « Privé hors ESS » et « Public » peuvent également être utilisés.

Nous parlerons de « secteurs » pour l'ESS, le privé hors ESS et le public, et de « domaines d'activité » pour les différentes activités économiques présentées.

Enfin, les termes « emploi », « effectif », « effectif salarié », « poste » ou « salarié » sont employés indifféremment dans cette production et désignent les effectifs ou postes au 31 décembre de l'année de référence.

Kit « économie sociale » de l'Insee

Certains volumes sur l'économie sociale et solidaire ont été repris dans l'investissement « économie sociale » mis en ligne depuis 2007 par l'Insee pour les années 2005 à 2009. Les commandes passées auprès de l'Insee ayant pu limiter les effets de « secret statistique », les données disponibles dans cet ouvrage ont été complétées et certains volumes peuvent apparaître différents des valeurs produites par ce kit.

Domaines d'activité et NAF rev. 2

La présente publication utilise les domaines d'activité des nomenclatures économiques afin d'assurer la compatibilité avec d'autres sources de données

Les domaines d'activités sont présentés selon la NAF rev.2 – nomenclature d'activités française réformée en 2008 – avec un certain nombre d'aménagements.

En raison du très grand nombre d'emplois de l'économie sociale et solidaire dans les domaines « Santé humaine et Action sociale » et « Arts, spectacles et activités récréatives », ceux-ci ont été détaillés dans la mesure du possible :

- Santé humaine (QA)
- Action sociale (QB)
- Culture, arts et spectacles (RZ1)
- Sport et Loisirs (RZ2)

En raison de la faible part de ce domaine dans l'économie sociale et solidaire, « Industries » regroupe les Industries agricoles et alimentaires, les Industries des biens de consommation, les Industries des biens d'équipement, les Industries des biens intermédiaires et l'Energie.

Le domaine d'activité appelé « Agriculture, sylviculture, pêche » a été intégré dans le champ statistique par l'INSEE pour la première année sur les données 2008 (données issues des bases de la MSA, Mutualité Sociale Agricole, organisme de sécurité sociale spécifique au monde agricole). Les chiffres de cet Atlas tiennent compte des entreprises et des emplois de ce domaine d'activité.

Enfin, certains domaines d'activité contiennent un grand nombre d'établissements auxquels un code précis ou principal d'activité n'a pas été attribué, faute d'une traduction possible ou de l'inadéquation de la nomenclature économique avec l'objet de la structure. Cela concerne principalement les associations. Le domaine d'activité « Autres services » contient notamment un grand nombre d'établissements « non classés » (code APE 94.99Z). D'expérience, l'activité de ces associations relève pour une grande part de l'action sociale, la culture, l'enseignement et la santé dont le poids est par conséquent sous-estimé. Le domaine d'activité « Action sociale » contient également un grand nombre d'établissements « non classés ailleurs » (code APE 88.99B).

3) Abréviations

CAT – Centre d'Aide par le Travail devenu ESAT aujourd'hui.

CC – Communauté de Communes

CDDRA – Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes

CLAP – Connaissance Locale de l'Appareil Productif

CN CRES – Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale

CRESS – Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

CUMA – Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole en Commun

DADS – Déclaration Annuelle des Données Sociales

EPCI – Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

ESAT – Etablissements et Services d'Aide par le Travail

ESS – Economie Sociale et Solidaire

ETP – Equivalent Temps Plein

MSA – Mutualité Sociale Agricole

SCOP – Société Coopérative et Participative (jusqu'en 2010 Société Coopérative Ouvrière de Production)

SICA – Société Civile d'Intérêt Collectif Agricole

4) Sources pour les établissements le plus importants

<http://www.vaugneray.com/fr/information/28248/clinique-vaugneray>

<http://www.hopitalcentreperinatal-larbresle.com/>

http://www.saintmauricesurdargoire.fr/index.php?tg=oml&file=aff_thm.ovml&ThmId=50&CatId=13

<http://www.alged.com/esat.html>

<http://www.adapeidurhone.fr/index.php?rubrique=314&type=7>

<http://www.arimc-ra.org/rubriques/droite/pour-adultes/centre-etang-carret>

<http://www.arimc-ra.org/rubriques/droite/pour-enfants/centre-deduction-motrice-jean-marie-arnion-cem>

<http://www.lca69.com/>

<http://www.resurgence-forage.com/>

<http://www.sicoly.fr/contact.html>

<http://www.uniferme.fr/historique.html>

http://www.messimy.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=44&Itemid=99

<http://www.epam.fr/index.php?tg=articles&topics=1&catcontext=2&topicscontext=1>
<http://www.mfr-sainte-consorce.fr/>
<http://www.mfr-lapalma.fr/mfr-presentation-la-palma.htm>
<http://embrignais.voila.net/index.html>
<http://www.sesame-autisme-ra.com/>
<http://www.adsea69.fr/Population-accueillie--92.html>
<http://www.cren-rhonealpes.fr/index.php/component/content/article/56/89-quisommesnous?sousQui=deroule>
<http://www.octava.fr/assoctava.htm>
<http://www.musique-mornant.fr/>
<http://www.mjc-larbresle.fr/>
<http://www.mjcchaponost.fr/activites-pour-tous/fete-de-lenfance>
<http://amicalaiquebrignais.free.fr/>
<http://www.usol.fr/saison-2012-2013>
<http://www.aquatic-club-grandchamp.fr/qui-somme-nous>
<http://www.spa-lyon.asso.fr/spa-historique.htm>
<http://www.corabio.org/ardab>
<http://www.ccvl.fr/page.php?sid=&page=DT1296663446&lang=fr&codej=france&time=20120602084418>
<http://www.graine-rhone-alpes.org/acteurs?acteursTask=acteursDetails&catid=3&acteursId=32>
<http://www.associations-patrimoine.org/fiche-associations-patrimoine.php?id=2319>
<http://www.net1901.org/association/PROGUIDEONLY.929783.html>